

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4947>



Formation à la réforme des collèges, que faire ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN - Réforme du collège -



Publication date: jeudi 15 octobre 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le rectorat met en place la formation « collège 2016 » à marche forcée.

Le SNES-FSU ainsi que l'intersyndicale du 2nd degré a appelé à **refuser collectivement d'assister à ces formations.**



{{}}

Peut-on d'ailleurs parler de « formation » ? On ne sait rien du contenu des stages : s'agira-t-il de « former » en 2 jours quelques enseignants sur des nouveaux programmes portant sur les 4 niveaux, sur les EPI, sur l'AP, sur le nouveau DNB, ou d'une présentation en forme de propagande qui vantera les mérites de la réforme ? Les enseignants seront-ils ensuite chargés de diffuser la « bonne parole » ministérielle de retour dans leur collège ? Certains chefs d'établissement assurent que non, nous, nous craignons que ce soit le cas...

Le contenu de ces stages intéresse-t-il vraiment notre administration ? La seule chose qui lui importe n'est-elle pas de pouvoir remonter des chiffres au ministère ?

Ne pas aller à ces formations, refuser les désignations, les tirages au sort (c'est ce qui a été inventé dans certains établissements de l'Académie et désavoué par le rectorat...), c'est BLOQUER LE SYSTÈME À LA SOURCE : PAS D'ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS FORMÉS = PAS DE RÉFORME POSSIBLE !

{{}}

Les arguments et les textes à faire valoir pour organiser le refus collectif sont rappelés [ici](#).



{{}}

Certains chefs ont convaincu des enseignants en avançant que participer à ces stages permettrait de savoir "à quelle sauce nous allons être mangés"... Mais y-a-t-il vraiment une sauce ? Tout cela n'est qu'une coquille vide... Face à l'absence de dialogue avec un ministère qui feint de croire que l'opposition à la réforme est minoritaire, ne pas répondre aux sollicitations de l'administration, c'est montrer qu'il n'y a pas d'adhésion majoritaire non plus !

Car NON, la réforme n'est pas encore faite : tous les enseignants qui n'étaient pas en grève le 17/09 n'en sont pas pour autant partisans.

{{}}

S'il s'est avéré difficile sur votre établissement de refuser les sollicitations de votre chef, vous pouvez néanmoins tenter **de mettre à profit votre présence à ces stages pour poser quelques questions opportunes** (pour nous...). Nous vous en proposons un florilège ci-dessous :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Florilège de questions à poser en stage

Ne manquez pas de nous informer :

1. des modalités de recrutement pour ces stages dans votre établissement.
2. du contenu des dits stages.
3. des réponses apportées à vos questions.

Partagez ces propositions avec vos collègues : c'est en mettant en commun toutes nos informations, toutes nos

Formation à la réforme des collèges, que faire ?

trouvailles, toutes nos micro-rebellions que nous pourrions organiser une résistance efficace !

{{}}

D'autres académies proposent des moyens d'action similaires : [Aix-Marseille](#), [Lyon](#), [Clermont-Ferrand](#)...

{{}}



{{}}

ET EN LYCEE ?

[La réponse de la ministre de l'Education nationale](#) au rapport scandaleux de la Cour des Comptes sur le coût des lycées laisse craindre le pire pour une énième réforme du lycée, alors que le bilan de celle de 2010 n'est toujours pas rendu public .

Bilan orienté de la réforme Chatel et volonté de l'approfondir dans la droite ligne de celle du collège, voilà ce qui perce sous la plume de la ministre !
